VILLE DE
SAINT-TITE
VIGUEUR & PASSION

Séance ordinaire du conseil – 2 octobre 2023

19h00
Salle du conseil de l'Hôtel de ville

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;

2. Adoption de l'ordre du jour;

3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2023;

4. Administration - Direction générale :

   4.1 Résolution autorisant l'organisme le Centre d'Action Bénévole Mékinac à tenir une campagne de financement samedi le 21 octobre 2023, de 10h00 à 23h00 aux adresses suivantes : 480, boulevard St-Joseph et 581, rue Saint-Paul, le tout aux conditions suivantes :
   - L'activité autorisée ne doit avoir lieu qu'à la date et aux heures mentionnée ci-dessus ;
   - Le Centre d'Action Bénévole Mékinac doit assurer la sécurité de ses installations ;

   4.2 Résolution octroyant un contrat de gré à gré à la firme GRH services conseils sous forme d'une banque de trente (30) heures au taux horaire de 125$ pour les services d'un technicien et l'instrumentation requise, plus les taxes applicables, au taux horaire de 110$ pour les services de l'ingénieur, plus les taxes applicables permettant d'analyser et évaluer les impacts du projet de développement domiciliaire privé sur les règlements et les infrastructures de la Ville et autorisant le directeur général à signer les documents pertinents.

5. Greffe :

   5.1 Résolution nommant Me Julie Francoeur à titre de demandes d'accès à l'information.

6. Loisirs et culture :

7. Ressources humaines :

   7.1 Résolution autorisant l'embauche de Me Julie Francoeur, notaire, à titre de greffière et directrice à l'urbanisme.

8. Transport, hygiène du milieu, travaux publics :

   8.1 Résolution pour le renouvellement du contrat de services pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier de la Ville de Saint-Tite (#2022-08-09) à l'entreprise Les Excavations Jovanex inc., au coût de 374 906.80 $ taxes comprises pour la saison 2023-2024.

9. Urbanisme et développement du territoire :

9.1 Résolution d'appui auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ), concernant le morcellement du lot 4 444 831 du cadastre du Québec d'une superficie de 11.538 hectares en faveur du propriétaire des lots adjacents numéros 5 802 278 à 5 802 283, 4 444 862 à 4 444 864, 5 804 230 et 5 802 264 du cadastre du Québec.

9.2 Résolution autorisant l'organisme Le Phénix à tenir une collecte de fonds et une campagne de visibilité sur la voie publique le samedi 14 octobre 2023, de 11h00 à 17h00 aux intersections suivantes : rue du Moulin et boulevard Royal et rue du Moulin et Notre-Dame 153.

9.3 Résolution pour la démolition du bâtiment situé au 827, rue Francoeur, suivant la production d'un rapport de vétusté dudit immeuble.

9.4 Résolution autorisant la signature de la direction générale d'un avis de régularisation pour l'immeuble situé au 641, rue Notre-Dame de même que l'inscription dudit avis au registre foncier et sa notification au propriétaire et tout détenteur de droit réel.

10. Gestion des eaux :

11. Autres sujets :

12. Résolution d'approbation de la liste des déboursés du 1er au 30 septembre 2023 au montant de 942 874.31 $;

13. Correspondance;

13.1

14. Affaires nouvelles;

15. Période de questions;

16. Levée de la séance.

Michel Champagne
Assistant secrétaire-trésorier